



**PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE CONSTITUANTE
DES MEMBRES ET FONDATEURS DU PALIPEHUTU – FNL QUI
S'EST DEROULE A MUYIRA, BUJUMBURA , EN DATE DU 8
OCTOBRE 2005**

A. Remerciements

Nous, membres et Fondateurs du Palipehutu – FNL, réunis en Assemblée Générale Constituante, ce 8 octobre 2005 à Muyira, rendons d'abord grâce à Dieu, qui a toujours soutenu notre mouvement de libération depuis sa création. Dieu a toujours répondu à nos prières. Nombreux ont été ceux qui ont trébuché. Mais le Seigneur, le Roi des Armées, a toujours pardonné nos péchés. Quand ils sont devenus noirs comme l'ébène, il les a rendus aussi blancs que la neige. A lui, nous disons Merci. Que son Trône soit pour des temps Indéfinis.

Nous remercions le peuple Burundais qui s'est toujours donné pour sa propre libération. Notre lutte est pour le Peuple. Le Palipehutu – FNL est issu de la volonté du peuple.

Nous remercions la Communauté nationale et Internationale et les amis du Burundi qui nous ont toujours soutenus et conseillés. Qu'ils ne se lassent pas et continuent à nous fournir leurs sages conseils ainsi que leur soutien, dont nous avons tant besoin durant ces durs moments.

B. PREAMBULE

Depuis son indépendance, le Burundi a connu une crise sociale sans précédent. La gestion des rapports entre les communautés ethniques a été mal faite par les régimes qui se sont succédés au pouvoir. Ce comportement des responsables politiques a exacerbé la tension entre les ethnies jusqu'aux massacres répétitifs qui ont inutilement et successivement endeuillé le Burundi en 1965, 1969, 1972, 1988, 1993, etc. la communauté HUTU était la principale cible et une solution à cette crise sociale tardait à venir.

C. DE LA CREATION DU PALIPEHUTU

Les massacres des hutus en 1972 sous le régime MICOMBERO Michel créèrent une confusion au niveau de l'opinion aussi bien nationale qu'internationale. Ce régime avait préalablement préparé le terrain en instaurant la notion de la négation de l'identité du peuple HUTU. Pour le président MICOMBERO il n'y avait ni hutu ni tutsi, mais dans l'entretemps les massacres ne frappaient que les hutus. Afin d'éviter la réédition de 1972, M. GAHUTU Rémi et ses compagnons se réunirent et décidèrent de clamer haut et fort l'existence du peuple hutu à la face du monde. En effet il n'y avait pas moyen de défendre un peuple entrain d'être décimé dans le grand secret en cachant son identité. Ainsi, le Palipehutu (Parti pour la libération du peuple Hutu) fut créé le 18/04/1980.

D. DE SES OBJECTIFS ORIGINAUX

Dès sa création le Palipehutu s'était fixé trois objectifs principaux, à savoir :

1. Porter à la connaissance du monde l'injustice sociale érigée en système politique à l'encontre du peuple Hutu majoritaire par le régime minoritaire Tutsi ;
2. Apprendre au peuple Hutu et Twa opprimés les techniques de se libérer du joug des Tutsi ;
3. Lutter contre le système de pouvoir mono ethnique par tous les moyens pour un système politique démocratique respectueux des droits de la personne humaine.

A cet effet, il fallait que le Hutu qui était rongé par un réel complexe d'infériorité en soit libéré par une action de lutte pour la conquête de ses droits. L'unité des opprimés devait conduire à la création d'une organisation politique capable de véhiculer les revendications politiques et humanitaires des opprimés dans une lutte pacifique, la lutte armée n'intervenant que pour la dissuasion.

E. DE SES MOUVEMENTS INTEGRES

Trois mouvements sont intégrés au Palipehutu , il s'agit de:

- 1) J.P.H. (Jeunesse Patriotique Hutu)
- 2) M.F.P.H. (Mouvement des femmes patriotiques Hutu)
- 3) F.N.L. (Forces Nationales de Libération)

Les deux mouvements (JPH et MFPH) devaient aider à la propagation des idéaux du parti, et le FNL, selon le Fondateur du Palipehutu et ses compagnons, était une force de dissuasion pour amener le régime d'alors à accepter les négociations en cas de refus d'une solution

pacifique. Bref, le Palipehutu est né en réponse à l'oppression et à la persécution continue des Hutus du Burundi.

F. PROBLEMATIQUE DU PALIPEHUTU

En 1990 le fondateur du Palipehutu, M. GAHUTU Rémi, est assassiné. C'est ainsi qu'apparaît une lutte sans merci à sa succession. Les statuts du Palipehutu stipulaient qu'en cas de disparition inopinée du président du parti, le 1er vice-président le remplaçait jusqu'à la tenue d'un congrès qui élirait le nouveau président. A la mort de GAHUTU Rémi, Dr KARATASI Etienne devenait de droit président du Palipehutu.

a. Descente aux enfers

Le Palipehutu avait déjà mis sur pied des mouvements intégrés, l'Etat-Major des FNL venait d'être mis sur pied quand le 31/12/1992, Rwsa Agathon et ses pairs décidèrent de passer outre les statuts du parti et firent un coup de force en démettant le Dr KARATASI Etienne. Quelque temps après, Rwsa Agathon prendra les rênes du parti devenu à l'instant même, Palipehutu-FNL. La descente aux enfers venait de commencer. Ainsi, Rwsa débuta son programme fourbe d'éliminer physiquement les leaders éclairés du Palipehutu. Les premières cibles furent les leaders de la première heure, à savoir :

1. NZEYIMANA Ernest, Secrétaire National à l'idéologie et propagande et membre de l'Etat-Major. Il a été tué à la hache dans la localité de Nyabubuye en commune Murwi, province de Cibitoke
2. L'ingénieur civil NTIRABAMPA Antoine, 2ème **Vice Président** du Palipehutu sous GAHUTU Rémi. Il a été assassiné à coup de massue puis enterré encore vivant dans une maison d'un habitant de Mahande en commune Murwi dans Cibitoke. Cette maison a été ensuite détruite.
3. NTAGISIGAYE Gervais, Secrétaire Général adjoint du Palipehutu - FNL a été tué à coup de hache dans la tête
4. NTAWUHIGANAYO Anicet, Secrétaire National à l'information, porte-parole du parti et G1 de l'Etat-Major des FNL a été tué par Rwsa pour avoir plaidé en faveur des négociations de paix avec le gouvernement de Bujumbura.

A cette occasion M. Niyonzima Alexandre, un des signataires de la lettre ouverte à Pierre Buyoya en 1988 et qui travaillait en suisse pour le compte d'une ONG internationale « DIALOGUE et PAIX » fut sauvagement assassiné pour avoir essayé de convaincre M. Agathon Rwsa d'accepter la voix de la paix. Son frère Hyacinthe NIYIBIGIRA qui l'accompagnait fut lui aussi tué. Ces deux personnes furent ensuite

enterrées dans une fosse commune. Les membres de l'Etat-Major des FNL dont les noms suivent ont été aussi exécutés pour avoir conseillé M. Agathon Rwasa d'arrêter les massacres des populations civiles et d'accepter la voie de la paix, il s'agit de :

- MUTOKA-ZIA André
- NTACORIPFA Pascal alias GIHANGANGE
- NGENDAKUMANA Marc alias Rusizi
- NZOSABA Bosco
- GISUMA Jérôme
- MBONIMPA Domitien Alias Kim il sung, G4

Des officiers subalternes furent également tués à coup de massue ou de hache sur ordre de Rwasa pour avoir parlé en faveur de la paix pendant les causeries morales. Il s'agit de:

- HABONIMANA Johnson, Comd cie
- NSAGUYE Salvator Comd cie
- KUBWIMANA Emmanuel, Chef de peloton
- BIGIRIMANA Josaphat, Chef de peloton
- Jean Baptiste, Chef de peloton

ainsi qu'une multitude d'autres officiers, sous officiers, hommes de troupe que nous ne pouvons pas mentionner ici.

Les civils, membres des comités du Palipehutu – FNL ont été aussi exécutés sauvagement pour le même motif, entre autres:

- BIGIRIMANA André alias VIMBWE, membre du secrétariat national aux relations extérieures
- Mbandanya Christophe, secrétaire national adjoint à la JPH
- RUBARIKA Joël, membre du comité provincial du Parti dans Bujumbura rural
- NDIKUMWAMI Freddy, agent de liaison entre Agathon Rwasa et Methuselah Nikobamye (surnommé Habimana Pasteur)

La folie meurtrière qui habite Rwasa agathon s'est aussi abattue sur le frère et la sœur du Président fondateur du Palipehutu, M. GAHUTU Rémi, respectivement GAHUTU Prosper et GAHUTU Immaculée. Ils ont été tués à coup de massue.

b. Massacre des populations civiles

A sa création, le Palipehutu était une réponse à l'oppression et à la persécution du peuple hutu. Aujourd'hui, Agathon Rwasa en a fait un vampire. Des milliers d'enfants, de femmes et d'hommes sont quotidiennement assassinés sous le silence général. Ici le monde

civilisé est interpellé et doit cesser de considérer Agathon Rwaswa comme quelqu'un qui lutte pour une cause quelconque **il a perdu le sens de l'humanité**. Les organisations pour la défense des droits de la personne humaine sont priées de briser le silence et d'agir. Il est temps que la lumière soit faite sur les massacres des populations civiles par les FNL d'Agathon Rwaswa.

c. Cynisme ou obscurantisme

Il n'y a pas longtemps, des fosses communes contenant plus de trois cent personnes ont été découvertes dans la province de Bubanza. Ces personnes avaient été tuées sur les ordres de Rwaswa Agathon. L'actuel porte-parole de Rwaswa, HABIMANA Pasteur (Methuselah NIKOBAMYE de vrai nom) a reconnu à haute voix que ces pauvres citoyens ont été assassinés par les FNL parce que certains d'entre eux étaient des sorciers, d'autres des collaborateurs de l'armée gouvernementale. Les organisations de défense des droits de la personne humaine se sont tues comme si les mobiles avancés par M. HABIMANA étaient valables. Le monde civilisé doit briser ce silence et aider le Burundi à consolider la paix recouvrée. Il est incompréhensible que le monde se soit tu, après les massacres de Gatumba, qui ont fauché la vie à plus de 170 personnes, et ouvertement revendiqués par le porte-parole de M. Rwaswa Agathon, le surnommé HABIMANA Pasteur.

G. CONCLUSION ET RESOLUTIONS

En date du 19/09/2005 nous, membres et combattants du Palipehutu - FNL épris de paix, avons adressé une lettre ouverte à Mme Carolyn McAskie et M. Mamadou Bah, respectivement Représentant du Secrétaire Générale des Nations Unies et de l'Union Africaine au Burundi, dans laquelle nous demandions à ces hautes personnalités de faire tout ce qui est en leur pouvoir pour amener M. Rwaswa à la raison pour qu'il arrête la guerre contre la population civile assoiffée de paix et de sécurité.

Après analyse de la situation combien tragique dans laquelle se trouve notre organisation, face à l'intransigeance de M. Rwaswa Agathon et son refus de la paix, vu que la guerre est aujourd'hui orientée contre la population civile sans défense que les FNL étaient sensés défendre, ce qui est contraire aux objectifs de notre organisation, vu les dispositions tant nationales qu'internationales pour la paix dans la Région des Grands-Lacs, afin d'empêcher que le sang de nos frères ne continue à couler inutilement,

Après le contour de toutes les questions relatives à la paix dans notre pays,

Après analyse des conditions que le Palipehutu avait posées comme sine qua none avant de négocier avec le gouvernement à savoir:

- Reconnaître l'existence des ethnies au Burundi
- Accepter le multipartisme intégral
- Création d'une armée nationale
- Accepter le partage équitable du pouvoir
- Traduire devant la justice, les auteurs des événements qui ont endeuillé le Burundi

Il a été trouvé que la guerre n'a plus de raison d'être.

A cet effet, dans une rencontre qui a réuni à MUYIRA les membres fondateurs du Palipehutu - FNL qui sont encore en vie, les militants et combattants (FNL) épris de paix, les auteurs de la lettre ouverte à Mme Carolyn McAskie et Mamadou Bah, et les Représentants des membres du Palipehutu -FNL vivant à l'étranger, (Afrique, Europe, Amériques), en date du 08 octobre 2005, il a été décidé ce qui suit:

- a) ***Il est créé un Conseil National des Membres et Fondateurs pour la Rénovation du Palipehutu - FNL, C.N.M.F.R.PH en sigle.***
- b) ***Le C.N.M.F.R.PH est investi de tout pouvoir pour diriger le parti jusqu'au prochain Congrès National du parti.***
- c) ***Les personnes suivantes sont mandatées par l'Assemblée Générale Constitutive pour faire partie du Conseil National des Membres et Fondateurs pour la Rénovation du Palipehutu - FNL :***

1. M. SINDAYIGAYA Jean Bosco, président du Conseil
2. M. NIYUNGEKO Sylvestre, Secrétaire du Conseil et porte-parole
3. M. NZOGERA Thomas, Contacts extérieurs
4. Mme DUSABE Eliane, Mobilisation Féminine
5. M. NAHIMANA Bernard, Chargé des questions militaires
6. M. HAKIZIMANA Janvier, Information
7. M. SINZINKAYO Jean, Mobilisation de la Jeunesse
8. M. MINANI Fred, Afrique de l'Est
9. M. NGENDAKUMANA Jean Patrick, Afrique Australe
10. M. NZEYIMANA Ferdinand, Afrique Occidentale

11. M. SIKUJUWA Rodrigues, Australie
12. M. KARIMANZIRA Jacques, Canada
13. M. NGOYI Jean, Etats-Unis d'Amérique
14. M. BIRIHANYUMA François, Union Européenne
15. M. SAYUMWE Silas, les pays du Maghreb, siège au Kenya
16. M. NIYIBIZI Vénérand, Canada
17. M. BAMIYE Anselme, Tanzanie
18. M. NIYONTWARI Omer, Afrique du Sud
19. M. HORUMPENDE Gérard, Tanzanie, Tabora (Camp des réfugiés d'Ulyankuru)
20. Mme DUSABE Marie, membre
21. Mme MINANI Joséphine, membre
22. M. NDARUSANZE Jean, membre
23. M. NDUWAYO Gérard, membre
24. M. HAVYARIMANA Gabriel, membre
25. M. NDAYISHIMIYE Obed, membre
26. Mme IRAKOZE Claire, membre
27. Mme MANIRAKIZA Elisabeth, membre
28. M. NSHINYIRABANSI Barnabé, membre
29. M. HAKIZIMANA William, membre

d) Mr RWASA Agathon, NIKOBAMYE Methuselah (HABIMANA Pasteur), MUSAVYI Sixbert (NTAKARUTIMANA Ibrahim) et NSHIMIRIMANA Jonas sont momentanément suspendus de leurs fonctions jusqu'à la tenue d'un congrès extraordinaire du parti.

e) Le Conseil National des Membres et Fondateurs pour la Rénovation du Palipehutu - FNL a la mission de préparer le congrès dans les meilleurs délais, à l'issue duquel les nouvelles structures du parti seront mises sur pied en réponse à l'impératif de la paix. Nous demandons à toute personne éprise de paix de soutenir cette action qui s'impose.

f) Nous demandons au Gouvernement d'arrêter d'attaquer et de malmenier les membres et combattants du Palipehutu – FNL partout où ils se trouvent.

g) Nous demandons à la Communauté nationale et internationale de soutenir la décision des membres et fondateurs du Palipehutu - FNL, pour qu'enfin les Burundais recouvrent réellement la Paix dont ils ont tant besoin.

h) Nous déclinons, enfin, toute responsabilité sur les actes de violence et de vandalisme posés et que poseraient encore les irréductibles et extrémistes de tout bord, au nom du Palipehutu – FNL contre les populations civiles. La PAIX doit régner.

Nous remercions encore une fois le Seigneur qui a nous a inspirés pour cette décision salutaire. Que Dieu protège le Burundi.

Vive le Burundi, Vive la Paix, Vive le Palipehutu – FNL.

Fait à Muyira, le 8 octobre 2005

Ont participé à cette Assemblée Générale constituante des fondateurs et membres du Palipehutu – FNL à Muyira les personnes suivantes:

1. BAMIYE Anselme, membre fondateur
2. RUZOBAVAKO Sylvestre, membre fondateur
3. KANDIKANDI Justin, membre fondateur
4. HORUMPENDE Gérard, membre fondateur
5. MINANI Jacques, membre fondateur
6. MUKURI Bernadette, membre fondateur
7. BARIYARARAZA Onésime, membre fondateur
8. SINGOYE Elisabeth, membre fondateur
9. NKORIPFA Pascal, membre fondateur
10. MANIRAFASHA Richard
11. KIRUNDO Mélance
12. SHIRAMANGA Prosper,
13. SINDAYIGAYA Jean-Bosco,
14. MBESHERUBUSA Isidore,
15. NZOGERA Thomas,
16. NIYUNGEKO Sylvestre
17. NTAHONDEREYE Rubin
18. NDAYISHIMIYE Obed
19. NZOPFEJO Zorobabel
20. NDARUSANZE Jean
21. MINANI Joséphine
22. NZAMBIMANA Appolinaire
23. NGENDAHOYO Christophe,
24. NDARUSANZE Marthe,
25. HAVYARIMANA Gabriel,
26. IRAKOZE Clair,
27. NAHIMANA Barnabé,
28. INAMAHORO Agnès,
29. KABURA Lazare,

30. NTAHOBATAVUGA Claude,
31. SIMBOKOKA Antoine,
32. NDABAMBARIRE Léocadie,
33. MUSARAGANYI Edouard,
34. BUCUMI Gabriel,
35. MINANI Clément,
36. BUKURU Ferdinand,
37. YARANKUNZE Anitha,
38. NIYONZIMA Célestin,
39. BITAKUMUKIRE Onesphore,
40. NTAKARAHERA Pascal,
41. NTIMPIRANGEZA Shabir Moussa,
42. NZORUBARA Florence,
43. GAHUNGU Etienne,
44. CUBWA Léonard,
45. KANYANGE Yvonne,
46. SINZINKAYO Jean,
47. BUKURU Fabien,
48. NYAMBERE Noëlla,
49. NTIRANYIBAGIRA Bosco,
50. NIZIGAMA Amissi,
51. HAVYARIMANA Léon,
52. NTAHIMPERA Gervais,
53. KARIKURUBU Zéna,
54. NIYONZIMA Marie,
55. MUGENZI Jean Marie,
56. BARUTWANAYO Claver,
57. BANGURAMBONA Maurice,
58. SIMBARE Joseph,
59. BAPFUMUKEKO Isidore,
60. NAHIMANA Victoire,
61. SHIRAMANGA Prosper,
62. BUKURU Simon,
63. BARUTWANAYO Célestin,
64. NZEYIMANA Raphaël,
65. BARUTWANAYO Rubin,
66. BUREGEYA Emmanuel,
67. NDIMUBAGENZI Gaspard,
68. NAHIMANA Goreth,
69. BARAKAMFITIYE Jackson,
70. MUNEZERO Aline,
71. NDAYISABE Nicodème,
72. MANIRAKIZA Elisabeth,
73. NSHIMIRIMANA Vanessa,
74. MUKESHIMANA Sarah,
75. SIBOMANA Marc,

76. IRADUKUNDA Claudine,
77. NDINZEMENSHI Léonidas,
78. MBESHUMUGONGO Vital,
79. MUNANA Gabriel,
80. NZORIJANA Aimé César,
81. DUSABE Eliane,
82. NIMPAGARITSE Béatrice,
83. NSHINYIRABANSI Barnabé,
84. BADOMO Fidèle,
85. NDUWIMANA Pasteur,
86. BANDORA Sammy,
87. MANIRAKIZA Prime,
88. KANTUNGANE Eric,
89. HAKIZIMANA William,
90. NTAHIRAJA Pascal,
91. MANIRAKIZA Jacqueline,
92. BUGUFI Clément,
93. KANYANA Marie Louise,
94. MUNYONGA Egide,
95. NGOWENUBUSA Pascal,
96. KAMWENUBUSA Pascaline,
97. UBUSIMBO Jimmy,
98. NDUWIMANA Gloriose,
99. NYANDWI Nestor,
100. MBERAMIHETO Ignace,
101. DUSABE Marie,
102. NDAYIKEZA Goreth,
103. NTUNZWENAYO Caritas,
104. NSHIMIRIMANA Nadine,
105. NDIWENUMURYANGO Pascasie,
106. KARUSHIZE Augustin,
107. BAZOMPORA Tite,
108. MPEKURA Christophe,
109. NDABAMBARIRE Léocadie,
110. TWIZIGIRE Japhar,
111. IRAMBONA Arcade,
112. BAZERUKE Salvator,
113. NKURUNZIZA Paul,
114. NTIBANYIHA Joseph,
115. NTUNZWENAYO Ildfonse,
116. BUKURU Simon,
117. KANKINDI Paula,
118. INAMAHORO Agnès,
119. NTAHOBATAVUGA Claude,
120. NDAYUBAHE Mohamed,
121. BIGIRIMANA Alphonse,

122. NSHIMIRIMANA Eddy Michel,
123. BATUNGWANAYO Célestin,
124. KARUSHIJE Augustin,
125. NZORUBARA Florence,
126. NTANDIKIYE Hilaire,
127. HORUMPENDE Pancras,
128. KABURA Christine,
129. MAKWANGU Saddock,
130. SIMBARE Joseph,
131. NSENGIYUMVA Caroline,
132. BIGIRIMANA Albert,
133. NIMUBONA Roger,
134. NDAYIKENGURUKIYE Gilbert,
135. SINDIMWO Bernard,
136. BUCUMI François,
137. NIYUBAHWE Pierre Claver,
138. SINGOWE Patrick,
139. BATUNGWANAYO Ally,
140. NZOBASABANA Aloys,
141. NIYONGABO Tharcisse,
142. NGABO Jean,
143. GAKIZA Bernard,
144. TUYAGA Immaculée,
145. NDAYISABA Charles,
146. KANDIKANDI Jean,
147. NDAYISHIMIYE Adèle,
148. NZOJIBWAMI Alain,
149. BIZOZA Lambert,
150. CUBWA Gilbert,
151. NTUKAMAZINA André,
152. NZORIJANA Jean Bosco,
153. ZIRARIYE Zacharie,
154. SIMBANDUKU Joseph,
155. MUGIRIGIRI Michel,
156. SIMPIRIWE Schadrack,
157. TURIKUMWE Jeanne,
158. MUBERUKA Françoise,
159. SINZINKAYO André,
160. NDAYIKEZA Djuma,
161. HASSAN Ally,
162. BIRABEREYE Chantal,
163. BARANKIZA Espérance,
164. BAREKENSABE André,
165. SINDIMWO Mathieu,
166. KAZOBAKORA Jeanne,
167. MUBURUBUNDO Consolée,

168. TURAHIRIWE François,
169. NINTIJE Pascal,
170. NDIRARIHA Pierre,
171. BATUNDU Bernard,
172. MUKAMA Innocent,
173. NDAYAMBAJE Grâce,
174. MUGISHA Jean,
175. BURABUZA Pierre Claver,
176. NDAYISABA Jean Marie,
177. NIYONGABO Marie Rose,
178. KAMWENUBUSA Amiel,
179. MBONYE Martin,
180. NZOYIKUNDA Ange,
181. BAYUBAHE Fiston,
182. BIZIMANA Juvénal,
183. KIRIMWABAGABO Michel,
184. AHISHAKIYE Sophonie,
185. MUNDANIKURE Mathias,
186. NGOZIRAZANA Bernard,
187. NTIZIZAKUMWE Glorioso,
188. NDAYITWAYEKO Gélase,
189. ZIRAMBOGOYE Lazard,
190. BARIBESHA Barthélemy,
191. BAHOZE Mathias,
192. TURIKUMWE Thomas,
193. NZOYIHAYA Jeanne,
194. BAGABO Balthazar,
195. NDAGIJIMANA Hilaire,
196. AHIMBONEYE Alexandre,
197. SINGEJEJE François,
198. KARIKURUBU Noah,
199. NYABENDA Désiré,
200. HICINTUKA Salvator,
201. BINWABIGARI Zacharie,
202. MANARIYO Mathias,
203. BARABE Charles,
204. MPAWENIMANA Appolonie,
205. NTUNZWENAYO Charlotte,
206. HAVYARIMANA Angeline.